

Votre mutuelle : encore une augmentation de 9,1% !

L'employeur annonce encore une nouvelle augmentation de 3,5% de la cotisation mutuelle pour les salariés SEGULA ENGINEERING à partir du 1^{er} janvier 2024, après celle de 2023.

Vos représentants **CFE-CGC** avaient alerté l'employeur sur l'actualité médicale et les dispositions récentes prises par l'Etat ce qui fait flamber les prix de notre mutuelle pour 2024.

Ajouté à cela, MERCER indique que l'augmentation du plafond de la

Sécurité Sociale est de 5,6%

Nous demandons à l'employeur de prendre l'intégralité des 9,1% d'augmentation à sa charge.

Nous sommes inquiets de la baisse continue du pouvoir d'achat des salariés.

Nous réclamons l'ouverture immédiate des négociations sur le sujet.



VOS ELUS CFE-CGC

LISTE CADRE

Antoine ANDREACCHIO

Seddik BAHMED

Samuel BRONDERS

Sabria FERNANE

.....

LISTE ETAM

Sandrine GONZALEZ

Mohamed KADDOUR

Pauline MESNIL-PELESHERBE

Lionel MICHAUX

Monique ROBERGE

Christine SAVIGNY

.....

REJOIGNEZ-NOUS

- Si vous voulez être informé(e), merci de nous communiquer votre mail personnel afin de ne plus être tributaire de la messagerie de la direction
- Si vous voulez adhérer à la CFE-CGC, rapprochez-vous de vos représentants
- Si vous avez envie de faire changer les choses, contactez-nous.

POUR NOUS JOINDRE :

CONTACT CFE-CGC

https://www.facebook.com/profi_le.php?id=100090193690938



Le bras de fer continue

« La rétention des talents » est un sujet préoccupant pour le service RH.

Comment faire pour retenir les salariés ? Pour la direction, en 2022, le salaire n'était pas la préoccupation première des salariés !!!

La CFE-CGC a, en réunion, martelé seule que la direction se trompait et que « les salariés ne venaient pas au travail pour les beaux yeux de l'employeur ».

Pour lui faire entendre raison, nous lui avons expliqué que pour un salaire de 5000€ net mensuel, ça pouvait se



comprendre. Mais la très grosse majorité de nos collègues ne sont pas dans cette situation et n'ont pas le luxe de se permettre de privilégier autre chose, surtout avec des inflations records.

Elle n'a pas voulu entendre raison, mais en 2023, elle reprend, à son compte, ce constat...

Seddik commente quelques unes de ses actions :



Seddik BAHMED

Consultant Informatique

« Ce n'est pas par des responsabilités que l'on mérite la reconnaissance des autres, mais c'est par la reconnaissance des autres qu'on mérite des responsabilités ».

J'ai choisi cette pensée qui me caractérise, car par le mandat que vous m'avez confié, j'ai eu à cœur de défendre, avant tout, l'intérêt de tous les salariés :

- obtention de la reconnaissance d'évolution/rémunération
- analyses contradictoires portées à la direction...
- assistances aux entretiens préalables aux licenciements;
- enquête sur un accident du travail très grave à ARLES;

Ces prises de positions m'ont, certes, coûté..., mais, contrairement à d'autres, je reste droit dans mes bottes et cela, même la direction le reconnaît.

Face aux agissements répétés à mon encontre..., je retiens que je n'ai pas eu, suffisamment le temps pour communiquer sur mes actions. La tête dans le guidon, d'autres en ont profité pour dévoyer mon engagement. Cependant, je suis toujours là pour vous défendre.